

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

SUR

des services d'enquête

POUR

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC

1.0 INTRODUCTION

La présente demande de renseignements (DR) constitue une étape préliminaire d'un possible processus d'approvisionnement de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) par rapport à l'énoncé des travaux et au cadre de référence ci-joints.

Le présent document n'est pas une demande de soumissions. La CCETP sollicite des commentaires de l'industrie en ce qui concerne les services d'enquête.

Les fournisseurs ne sont pas tenus de présenter une réponse à la DR pour pouvoir participer aux phases suivantes du processus d'approvisionnement.

2.0 CONTEXTE

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC est un organisme du gouvernement fédéral distinct et indépendant de la GRC. Elle vise à renforcer la responsabilisation de la GRC en fournissant un examen civil des plaintes touchant les activités de la GRC et la conduite de ses membres.

Lorsqu'elle examine une plainte relative aux activités de la GRC et à la conduite de ses membres, la CCETP ne prend la défense ni du plaignant ni des membres de la GRC. Son rôle consiste plutôt à enquêter de façon indépendante et à tirer des conclusions à l'issue d'un examen objectif des renseignements dont elle dispose.

La CCETP, au terme de ses processus d'enquête et d'examen, émet des recommandations visant à apporter des correctifs et à améliorer les politiques, procédures et pratiques de la GRC ou la conduite de ses membres.

Vision

L'excellence des services de police grâce à la reddition des comptes.

Mission

Accroître la responsabilisation de la GRC en fournissant un examen civil relatif aux activités de la GRC et à la conduite de ses membres.

Mandat

Le mandat de la CCETP est défini dans les parties VI et VII de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Ses activités principales consistent à :

- ✓ Recevoir les plaintes du public concernant la conduite de membres de la GRC.
- ✓ Procéder à un examen lorsque les plaignants sont insatisfaits du règlement de leur plainte par la GRC.

- ✓ Déposer des plaintes et déclencher des enquêtes sur la conduite de la GRC lorsqu'il est dans l'intérêt du public de le faire.
- ✓ Examiner des activités précises.
- ✓ Énoncer des conclusions et formuler des recommandations.

La CCETP s'engage à mobiliser un effectif plus diversifié comprenant des Autochtones, des minorités visibles, des femmes et des personnes handicapées.

3.0 CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA PRÉSENTE DR

La CCETP a besoin d'enquêteurs spécialisés dans différents domaines pour l'aider à mener des enquêtes.

Le mandat de la présente DR figure dans l'énoncé des travaux et les critères d'évaluation ci-joints.

4.0 OBJET

La CCETP soumet aux fournisseurs la présente DR afin de leur donner l'occasion :

- a) de se renseigner sur les exigences actuelles et futures de la CCETP relativement aux services d'enquête auxquels on pourrait avoir recours afin d'aider la CCETP à remplir son mandat;
- b) d'examiner l'énoncé des travaux et les critères d'évaluation génériques proposés que la CCETP pourrait utiliser pour fournir des services d'enquête, faire part de ses commentaires, ou donner une rétroaction.

La CCETP pourrait également choisir, sans toutefois avoir l'obligation de le faire, de présenter les activités de mobilisation des fournisseurs figurant ci-dessous :

- Présentations de la CCETP.
- Autres activités de mobilisation des fournisseurs, comprenant notamment, mais sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants :
 - Invitations à se qualifier;
 - Demandes de soumissions;
 - Autres possibilités liées à la DR.

Ces efforts visent à aider la CCETP à mieux comprendre les services d'enquête pertinents qui sont offerts sur le marché et pourraient l'aider à remplir son mandat.

Cette DR ne constitue pas une demande de soumissions ni un appel d'offres. Elle ne constitue pas non plus une entente en vue d'éventuels achats, approvisionnements ou marchés. Aucun contrat ne sera attribué à la suite des activités tenues au cours de la présente DR. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de tout service décrit dans la DR ne doivent pas réserver des stocks ou des installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements figurant dans la DR.

5.0 DOMAINES D'INTÉRÊT ACTUELS ET POTENTIELS

La CCETP soumet aux fournisseurs la présente DR afin de leur donner l'occasion d'en apprendre davantage sur les besoins futurs de la CCETP en matière de services d'enquête.

6.0 MODALITÉS

6.1 Nature de la présente demande de renseignements

Le présent document n'est pas une demande de soumissions. Cette DR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat ni à la création d'une quelconque liste de fournisseurs. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur réponde ou non à cette DR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. De plus, cette DR ne donnera pas nécessairement suite à l'approvisionnement relatif aux services qui y sont relevés, puisque la CCETP se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'une ou l'autre des exigences préliminaires figurant aux présentes. Cette DR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie au sujet des domaines d'intérêt actuels et potentiels qui y sont abordés.

6.2 Nature et présentation des réponses attendues

Les répondants sont invités à émettre leurs commentaires, faire part de leurs préoccupations et, le cas échéant, formuler des recommandations sur la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans cette DR.

Ils devraient expliquer toute hypothèse énoncée dans leurs réponses.

Nous demandons aux fournisseurs de ne pas communiquer directement avec le personnel de la CCETP au sujet de leurs offres de services, car il faudrait alors tout simplement les rediriger vers l'autorité contractante.

6.3 Coûts des réponses

La CCETP ne remboursera pas aux répondants ou à leurs représentants les frais généraux, les coûts ou les dépenses liés à la participation aux activités de l'étape de la DR.

6.4 Traitement des réponses

- Utilisation des réponses : Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle. Toutefois, la CCETP pourra les utiliser pour élaborer ou modifier des stratégies d'acquisition ou toute ébauche de document faisant partie de cette DR. La CCETP examinera toutes les réponses reçues au plus tard à la date de clôture de la présente DR. La CCETP pourra, à sa discrétion, examiner les réponses reçues après cette date.
- Équipe d'examen : Une équipe d'examen composée de représentants de la CCETP examinera les réponses reçues. La CCETP se réserve le droit de faire appel à tout expert-conseil indépendant ou d'utiliser toute ressource gouvernementale qu'elle juge nécessaire afin d'examiner les réponses. Les réponses ne seront pas nécessairement toutes examinées par l'ensemble des membres de l'équipe d'examen.
- Confidentialité : Les répondants doivent indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. La CCETP traitera les réponses conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- Activité de suivi : La CCETP peut, à sa discrétion, rencontrer les fournisseurs ayant précisé dans leurs réponses qu'ils souhaitent prendre part à une réunion de suivi. Si une telle activité de suivi est menée, elle peut notamment consister en des réunions individuelles ou des conférences. La CCETP peut, à sa discrétion, communiquer avec tout répondant pour lui poser des questions supplémentaires ou demander une clarification relativement à un aspect ou l'autre d'une réponse.

6.5 Contenu de la présente DR

La présente DR se rattache à un formulaire de présentation (questionnaire) que les fournisseurs intéressés peuvent remplir. Si des renseignements supplémentaires sur les activités de mobilisation des fournisseurs ou les domaines d'intérêt actuels et potentiels devenaient disponibles, ils y seront alors ajoutés.

Cette DR et les documents connexes sont actuellement à l'étape préliminaire. Les fournisseurs ne devraient pas supposer que de nouvelles dispositions ou exigences seront ajoutées à toute activité de mobilisation des fournisseurs à venir, ou aux documents d'approvisionnements que pourrait éventuellement publier la CCETP; et ils ne devraient pas supposer que les dispositions ou exigences ne peuvent pas être supprimées ou modifiées. Nous invitons les fournisseurs à nous soumettre leurs commentaires sur tout aspect du processus dont il est question à l'aide du formulaire de présentation.

6.6 Format des réponses

- a) Les fournisseurs intéressés sont invités à remplir le formulaire de présentation (questionnaire) en y présentant les détails pertinents.

Formulaire de présentation (questionnaire) – Contenu

- Services pouvant présenter un intérêt.
 - Description du service et de sa pertinence par rapport aux domaines d'intérêt précisés par la CCETP.
 - Suggestions aux fins d'amélioration des DR et des futurs processus d'approvisionnement de la CCETP.
 - Lien vers tous renseignements de référence que le fournisseur serait disposé à fournir.
 - Renseignements sur le fournisseur et coordonnées de la personne-ressource.
- b) Les fournisseurs intéressés sont invités à soumettre leurs réponses à la présente DR et aux futures DR publiées sur achatsetventes.gc.ca.

6.7 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, la CCETP ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs. Toutefois, les fournisseurs qui ont des questions concernant la présente DR peuvent les transmettre à l'autorité contractante.

Nous demandons aux fournisseurs de ne pas communiquer directement avec le personnel de la CCETP au sujet de leurs offres de services, car il faudrait alors tout simplement les rediriger vers l'autorité contractante. En nous soumettant le formulaire de présentation dûment rempli, tous vos renseignements seront dirigés vers les membres appropriés du personnel de la CCETP.

7.0 PRÉSENTATION DES RÉPONSES

Les fournisseurs souhaitant répondre à l'une ou l'autre des DR publiées sur le site achatsetventes.gc.ca doivent consulter le document publié pour l'appel d'offres en question afin de connaître les exigences propres aux présentations :

a) Délai de présentation des réponses et adresse d'expédition : Les répondants doivent transmettre leur réponse par voie électronique, avant la date et l'heure de clôture, selon la méthode inscrite sur la première page de chaque DR publiée.

b) Responsabilité relative au respect des délais prescrits : Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est transmise à la bonne adresse dans les délais prescrits, dans le format approprié et au bon endroit, conformément aux exigences en matière de présentation précisées dans chaque DR publiée.

Autorité contractante : Autorité contractante de la CCETP

Courriel : contracting.contracting@crcc-ccetp.gc.ca

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

(QUESTIONNAIRE)

Dans la mesure où la DR sert à connaître le point de vue de l'industrie quant aux besoins de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes par rapport à des services d'enquête, les répondants sont invités à répondre aux questions ci-dessous.

Les répondants sont invités à répondre au plus grand nombre de questions possible. Les répondants sont invités à tenir compte de l'énoncé des travaux et des critères d'évaluation lorsqu'ils répondent aux questions.

<p>Depuis combien d'années votre entreprise fournit-elle des services d'enquête?</p> <p>Combien d'années d'expérience vos enquêteurs possèdent-ils?</p> <p>Quelles sont les organisations auprès desquelles vos enquêteurs ont déjà travaillé?</p> <p>Êtes-vous en mesure de fournir des services d'enquête dans les deux langues officielles (anglais et français)?</p> <p>Vos enquêteurs ont-ils acquis de l'expérience de travail auprès de collectivités autochtones?</p>	
<p>Votre entreprise ou vos enquêteurs ont-ils déjà fourni une expertise en la matière à titre de praticiens dans l'un ou l'autre des domaines figurant ci-dessous?</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Services d'enquête généraux✓ Harcèlement criminel✓ Violence sexuelle✓ Agression sexuelle✓ Violence au sein des relations✓ Crimes majeurs✓ Terrorisme et sécurité nationale✓ Sciences judiciaires✓ Événements spéciaux, sécurité et services de protection <p>Préciser le nombre d'années d'expérience de travail dans chacune des catégories.</p>	
<p>Pour les éléments susmentionnés, fournir « un » exemple pour chaque type d'enquête en décrivant ce qui suit :</p> <p>L'enquête. Le rôle et les tâches de l'enquêteur au cours de</p>	

<p>l'enquête. Les processus d'enquête qui ont été suivis. Les résultats de l'enquête. Décrivez vos connaissances et votre expérience relatives aux politiques opérationnelles de la GRC.</p>	
<p>Selon vous, l'énoncé des travaux ou les critères d'évaluation comprennent-ils des exigences ou des éléments qui ne sont pas clairs et limiteraient indûment la capacité d'un fournisseur à présenter une réponse?</p>	
<p>Votre entreprise détient-elle une attestation de sécurité d'installation? Si oui, à quel niveau?</p> <p>Vos enquêteurs détiennent-ils une cote de sécurité? Si oui, à quel niveau?</p>	
<p>Veuillez fournir le nom, le courriel, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource.</p>	
<p>Décrivez de façon détaillée d'autres services fournis par votre entreprise, et en quoi ils pourraient intéresser la CCETP.</p>	
<p>Veuillez ajouter tout renseignement supplémentaire qui, selon vous, pourrait servir à préparer ou améliorer le processus d'approvisionnement visant les services décrits dans la présente DR.</p>	